

Évaluation indépendante des examens nationaux volontaires déposés au Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations Unies en 2019

Progression de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelle nationale



Quatrième édition de séries annuelles commandées par les organismes de la société civile



REMERCIEMENTS

Ce rapport a été rédigé par Shannon Kindornay, directrice de la recherche, des politiques et de la pratique au Centre canadien pour la coopération internationale (CCCI) et par Renée Gendron, assistante à la recherche et au programme Horizon 2030 au CCCI. Javier Surasky (coordonnateur régional de la recherche sur la gouvernance du développement, Centro de Pensamiento Estratégico Internacional, CEPEI) a contribué à la rédaction en examinant les rapports des examens nationaux volontaires de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'Anas El Hasnaoui (expert associé en développement au Réseau arabe des ONG pour le développement, ANND), qui a passé en revue les rapports du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Une équipe de chercheurs de l'Institut international du développement durable (IIDD) s'est chargée d'examiner tous les autres rapports en langue anglaise, française et russe. Cette équipe était composée de Livia Bizikova (gouvernance et surveillance), d'Eleonora Bonaccorsi (chargée de projet subalterne – Geneva 2030 Ecosystem) et d'Elena Kosolapova (consultante indépendante et responsable de la conception rédactionnelle ayant trait aux politiques sur les changements climatiques, SDG Knowledge Hub). Cette édition est la quatrième d'une série de rapports produits par le CCCI en 2017 et 2018. L'édition de 2016 a été publiée par le réseau Bond et s'intitulait Progressing national SDGs implementation: experiences and recommendations from 2016.

Un comité directeur a guidé l'élaboration de ce rapport.

Ce comité était dirigé par le Conseil canadien pour la coopération internationale et se composait des personnes et organismes suivants : Sesheeni Joud Selvaratnam,

ActionAid (Danemark), Oli Henman, Action for Sustainable Development (A4SD), Bihter Moschini, Réseau arabe des ONG pour le développement (ANND), Kit Dorey, réseau Bond, Shannon Kindornay, CCCI, Erin Palomares, CSO Partnership for Development Effectiveness (CPDE), Deirdre de Burca, Forus, Lynn Wagner, IIDD, Lilei Chow, Save the Children (RU), Andrew Griffiths, Sightsavers, Margo Simo, Ensemble 2030 et Arely Bellorini, Vision Mondiale.

Bien que de nombreuses personnes aient passé en revue et commenté ce rapport, l'équipe de recherche accepte la responsabilité des éventuelles erreurs et omissions.

Ce rapport a été produit grâce au soutien financier ou en nature des organismes suivants :

ActionAid (Danemark), Action for Sustainable Development, Réseau arabe des ONG pour le développement, Bond, Conseil canadien pour la coopération internationale, CSO Partnership for Development Effectiveness, Forus, Institut international du développement durable, Save the Children (RU), SightSavers, Ensemble 2030, Waterloo Global Science Initiative et Vision Mondiale.

Citation:

Kindornay, Shannon and Gendron, Renée. (2020). Progression de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelle nationale : Évaluation indépendante des examens nationaux volontaires déposés au Forum politique de haut niv eau pour le développement durable des Nations Unies en 2019. [Progressing National SDG Implementation: An independent assessment of the voluntary national review reports submitted to the United Nations High-level Political Forum in 2019.] Ottawa : Conseil canadien pour la coopération internationale.

Conseil canadien pour la coopération internationale, 39 McArthur Avenue, Ottawa, ON KIL 8L7 © CCCI, 2020

Numéro d'enregistrement de bienfaisance : # 11883 0439 RR0001

Numéro de société : 034565-2

Conception et mise en page : Cecilia Nuevo Ce travail est sous licence internationale Creative Commons - Pas d'attribution commerciale 4.0.

Les vues exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles des membres du comité directeur ou des bailleurs de fonds de ce rapport.

FAITS SAILLANTS

En septembre 2019, des chefs d'État et de gouvernement se sont réunis pour une première fois depuis 2015 à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur le développement durable. Ils se sont engagés, à l'intérieur d'une <u>Décennnie d'action</u>, à concrétiser l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable. Ce programme d'une durée de quinze ans qui sert les individus et la planète et vise la prospérité et la conclusion de partenariats entame sa cinquième année d'existence en 2020. Il est à espérer que les gouvernements réagiront en mettant en place des mesures d'accélération et des changements en profondeur en vue de remplir leurs engagements à l'égard du Programme et pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Au cours des quatre dernières années, des organismes de la société civile ont passé en revue les rapports d'examens nationaux volontaires déposés par les gouvernements au Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations Unies. Ces rapports sont déposés par les gouvernements dans le cadre du processus de suivi et d'examen. Ils rendent compte de l'évolution de la mise en œuvre des objectifs de développement durable du Programme à l'horizon 2030. Ces rapports doivent être élaborés au moyen de processus inclusifs et participatifs, servir de source d'information sur les pratiques exemplaires, les enseignements tirés et les problèmes de mise en œuvre en plus de fournir une base pour l'apprentissage par les pairs et la reddition des comptes sur le plan mondial.



L'évaluation des 47 rapports d'examens nationaux volontaires soumis au Forum en 2019 révèlent l'utilisation d'une diversité de pratiques exemplaires et des tendances liées à la mise en œuvre et au processus d'examen, plusieurs s'avérant avantageuses et d'autres moins heureuses. Notre rapport sur la progression de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelle nationale couvre tous les volets de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 grâce à l'examen des mesures de gouvernance et des ententes institutionnelles, des engagements pris par les parties concernées, des politiques et des méthodes de mise en œuvre et d'examen. Des résultats clés, des études de cas sur les pratiques exemplaires et des recommandations sont disséminés tout au long du rapport. La totalité des recommandations figure dans la conclusion. Cette partie met en évidence les messages clés tirés de l'analyse des rapports des examens nationaux volontaires réalisée en 2019.

Les pays respectent plus systématiquement les lignes directrices visant les examens nationaux volontaires et fournissent de l'information sur la plupart des aspects de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030.

De 2016 à 2019, les examens nationaux volontaires ont respecté davantage les lignes directrices du Secrétaire général en ce qui a trait à la production des rapports. Plus de 75 % des pays qui ont déposé un rapport d'examen en 2019 ont fourni de l'information sur tous les éléments des lignes directrices à l'exception des problèmes structurels. Les rapports d'examen de 2019 affichent plus de résultats sur la plupart des aspects de la mise en œuvre. Ainsi, 60 % des rapports d'examen rendent compte du processus de mobilisation des parties concernées par rapport à 39 % en 2018. Par rapport à 2018, plus de pays ont fourni des données sur les efforts de localisation et d'établissement de partenariats en 2019. Presque tous les pays ont rendu compte des défis qu'ils doivent relever quant à la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 (96 %) par rapport à 2018 (80 %). L'augmentation la plus remarquable concerne toutefois l'inclusion d'un chapitre ou d'information fiable sur le fait de ne laisser personne pour compte. En 2018, 61 % des pays avaient traité cet aspect du Programme alors que 81 % l'ont fait en 2019.

Cependant, les gains généralisés observés dans la production des rapports s'accompagnent d'une baisse des données fournies sur le financement public international et le commerce ainsi que sur les pratiques exemplaires et les enseignements tirés des pairs. L'information sur ces aspects est importante pour assurer le succès du Forum politique de haut niveau pour le développement durable en tant que lieu d'échange et d'apprentissage par les pairs. Par ailleurs, plusieurs États continuent de ne fournir que des renseignements partiels sur des éléments clés des lignes directrices.

Bien que de plus nombreux pays aient fourni de l'information sur les moyens utilisés pour réaliser la mise en œuvre dans l'ensemble, on constate en 2019 une diminution des données fournies sur le financement public international et le commerce. Tous les pays à l'exception de deux (96 %) ont fourni de l'information sur le rôle des finances publiques en 2018 contre 77 % en 2019. Parallèlement, seulement 60 % des pays ont présenté des résultats sur le commerce en 2019 contre 76 % en 2018. Ce recul fait suite aux gains observés en 2018 par rapport à 2017. Au sujet de la mobilisation des parties concernées, le niveau de détail des processus formels varie considérablement d'un rapport à l'autre. Un recul a aussi été observé dans les données fournies concernant les pratiques exemplaires (38 %) et l'apprentissage par les pairs (4 %). Une amélioration des données fournies au sujet des défis et des enseignements tirés a été observée ce qui constitue un gain en faveur du mandat du Forum. Néanmoins, un recul dans d'autres domaines s'avère inquiétant, surtout lorsque ceux-ci avaient donné lieu à une amélioration en 2018 par rapport à 2017.



L'information fournie indique que le fait de ne laisser personne pour compte devient une considération essentielle de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030.

Comme en 2018, la plupart des pays ont fourni de l'information nuancée sur les personnes à risque d'être laissées pour compte. L'information fournie sur les types importants de données ventilées exigées quant à cet objectif s'est améliorée en 2019 par rapport à 2018. Les pays ont le plus généralement cité la nécessité de fournir des données selon le sexe, l'âge et le handicap. Tous les pays à l'exception d'un seul ont fourni de l'information sur les efforts réalisés en lien avec au moins un groupe vulnérable en 2019 comparativement à 89 % en 2018 et à 73 % en 2017, ce qui traduit une tendance à la hausse. Tous les rapports d'examen à l'exemption d'un seul indiquent que les femmes, les enfants et les jeunes risquent d'être laissés pour compte. La majorité des rapports d'examen volontaires nationaux font également mention des personnes ayant un handicap (96 %), en situation de pauvreté (94 %), migrantes et réfugiées (70 %).

Néanmoins, la mesure dans laquelle les efforts sont guidés par l'intention de ne laisser personne pour compte et correspondent à des changements de politiques, de programmes et d'approches reste imprécise.

Seulement 36 % des pays ont souligné l'inclusion de mesures destinées à ne laisser personne pour compte et d'efforts pour éradiquer les inégalités et l'exclusion sociale dans leur plan global de développement. Bien qu'une amélioration ait été constatée en 2018 avec 22 % de pays fournissant cette information, davantage de pays doivent démontrer en quoi le principe de ne laisser personne pour compte oriente leurs plans et approches dans l'ensemble. Les pays continuent à rendre compte de diverses approches universelles ou spécifiques en ce sens qui font référence à des cadres juridiques, des politiques globales, des mesures de protection sociale et des programmes spécialisés pour certains groupes. La mesure dans laquelle ces approches sont nouvelles ou modifiées en raison de la promesse de ne laisser personne pour compte est généralement bien articulée dans les rapports d'examen. En 2019, 21 % des pays ont reconnu que le fait de ne laisser personne pour compte est un défi important de la mise en œuvre globale du Programme à l'horizon 2030.

La perspective d'une approche de mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 qui englobe l'ensemble de la société semble se concrétiser en raison de gains tangibles dans la participation d'acteurs non gouvernementaux dans les ententes de gouvernance relatives à la mise en œuvre et aux processus formels de mobilisation des parties concernées.

L'inclusion formelle d'acteurs non gouvernementaux aux ententes de gouvernance devient une pratique normalisée. De 2016 à 2019, 70 % des pays qui ont produit un rapport figurent dans les ententes institutionnelles stratégiques ou de niveau opérationnel qui orientent la mise en œuvre. Un nombre croissant de pays citent des exemples de processus formels destinés à mobiliser les parties concernées hors des ententes de gouvernance, qu'il s'agisse de politiques visant la mobilisation des parties concernées, de stratégies de communication favorisant la conscientisation, de processus budgétaires participatifs, de forums multipartites, de conseils des jeunes ou d'événements annuels. Bien que d'autres formes de mobilisation des parties concernées apparaissent, leur utilisation est encore limitée dans l'ensemble des pays. Bien que la mobilisation directe d'acteurs non gouvernementaux dans la rédaction des rapports des examens nationaux volontaires semble s'être améliorée (53 % contre 29 % en 2018), leur inclusion réelle dans les recommandations des rapports définitifs est moins évidente.







Ces tendances prometteuses émergent toutefois dans un contexte où l'on tait la disparition de l'espace civique dans le monde et d'attaques répétées à l'endroit des environnementalistes et des défenseurs des droits de la personne.

Bien que certains pays aient mis l'accent sur la création de politiques habilitantes favorisant la mobilisation des acteurs non gouvernementaux et leur participation à la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030, aucun rapport d'examen ne mentionne le resserrement de l'espace civique. De 2017 à 2019, les rapports d'examen ont largement passé sous silence ce problème malgré les appels à l'action sans cesse plus nombreux lancés par les organismes de la société civile et d'autres acteurs du monde entier pour freiner la détérioration des droits de la personne dans certains pays et protéger les défenseurs de ces droits et les environnementalistes. En outre, des rapports provenant d'organismes de la société civile portant sur la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 continuent de souligner la nécessité d'améliorer la qualité des interactions et de l'engagement entre le gouvernement et la société civile.

Les rapports d'examen indiquent aussi une propension vers l'inclusion au moyen de groupes techniques de travail plutôt que par le recours à des conseils et comités de haut niveau. L'information fournie sur les partenariats laisse entrevoir une amélioration limitée et un certain glissement par rapport aux années précédentes.

Comparativement à 2018, 2019 affiche un recul du nombre de pays qui mentionnent l'inclusion de membres du milieu universitaire, de la société civile, d'institutions gouvernementales et du secteur privé dans des conseils et commissions. Le recul affecte l'ensemble du groupe des parties concernées. L'inclusion du milieu universitaire, de la société civile et du secteur

privé affiche une augmentation considérable dans les groupes de travail et les comités techniques. L'importance accrue des groupes de travail technique aux dépens des organes de gouvernance de haut niveau est préoccupante du fait qu'elle affaiblit les occasions qu'ont les acteurs non gouvernementaux d'intervenir dans la définition des orientations stratégiques en général et dans leur coordination.

Tous les pays à l'exception d'un seul ont fourni des exemples de contribution à la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 par des acteurs non gouvernementaux en 2019 qui se situe au-delà des consultations sur les priorités, de la participation aux ententes de gouvernance et des allusions au sujet de leur rôle dans la mise en œuvre, ce qui constitue une amélioration par rapport aux années précédentes. Bien que 68 % des rapports d'examen aient évoqué la société civile en 2019, une augmentation par rapport à 2018, certains rapports pris individuellement traduisent une perception étroite du rôle que tiennent les organismes de la société civile qui se concentrent en grande partie sur des projets particuliers, forment des coalitions et font la promotion de la responsabilisation. Seulement 23 % des rapports fournissent de l'information sur les parlementaires, 53 % sur le secteur privé et 28 % sur le rôle des universitaires et des experts, ce qui constitue un recul dans ces trois groupes depuis 2018.

Éclairés par des évaluations de référence et des écarts, les pays rendent compte de l'intégration des objectifs de développement durable dans les politiques et programmes à l'échelle nationale et, dans une moindre mesure, à l'échelle locale.

Plus de 77 % des pays qui ont produit un rapport de 2017 à 2019 soulignent qu'ils éclairent leur approche ayant trait au Programme à l'horizon 2030 par une évaluation des politiques et (ou), des données. En 2019, 76 % des pays ont fourni de l'information sur la disponibilité des données, ce qui constitue une nette amélioration par rapport aux années précédentes. Près de 80 % des pays ont signalé avoir intégré les objectifs de développement durable dans leurs politiques en 2019, une hausse par rapport aux quelque 50 % de pays qui ont produit un rapport en 2018 et 2017. Sur le plan local, 28 % des pays ont intégré le Programme à l'horizon 2030 dans leurs politiques et plans et 11 % prévoient le faire. Il s'agit d'une amélioration par rapport à 2018, année où plus de pays prévoyaient intégrer le Programme à l'horizon 2030 au niveau local (22 %) que de pays l'ayant déjà fait (13 %).

Néanmoins, les rapports d'examens volontaires nationaux continuent de prêter une attention limitée aux principes transformateurs du Programme à l'horizon 2030 à l'exception de l'objectif de ne laisser personne pour compte. Les rapports déposés en 2019 soulèvent aussi des inquiétudes quant à la mesure dans laquelle les pays adoptent une approche intégrée qui respecte toutes les dimensions du développement durable et assurent la cohérence des politiques concernant le développement durable.

Plus de 40 % des rapports d'examens volontaires nationaux ne traitent pas de l'ensemble des objectifs de développement durable. Seulement 25 % évoquent une relation appropriée entre les objectifs, une proportion moindre par rapport aux années précédentes. Un moins grand nombre de pays (57 %) accordent une attention égale aux dimensions économiques, sociales et environnementales du développement dans leur rapport alors qu'on en comptait 63 % en 2018 et 75 % en 2017. Les rapports sont plus susceptibles d'adopter un parti pris pour les questions sociales par rapport à d'autres dimensions du développement durable. Alors que des augmentations ont été observées dans nombre de pays mentionnant des cadres internationaux appropriés à la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030, par exemple l'Accord de Paris sur le changement climatique et le Programme d'action d'Addis-Abeba, on observe en 2019 un recul généralisé du nombre de pays axant leurs actions sur la cohérence des politiques qui favorisent le développement durable. Cela concerne autant la cohérence des politiques sur le

développement durable servant de cadre de référence pour la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 que l'analyse des répercussions des politiques intérieures et étrangères sur les progrès globaux.

Les rapports d'examen indiquent une plus forte intégration du Programme à l'horizon 2030 dans le processus budgétaire, certains pays ayant déterminé des sources de financement.

Alors que moins de 46 % des rapports d'examens volontaires nationaux de 2018 ont fourni de l'information sur l'inclusion des objectifs de développement durable dans les budgets nationaux ou les processus budgétaires, ce nombre est passé à 64 % en 2019. Des 30 pays ayant fourni cette information, 14 planifient intégrer ces objectifs au processus budgétaire et 16 y sont déjà parvenus. Les pays, dans une proportion de 70 %, ont aussi établi des sources de financement pour soutenir la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030, citant des ressources nationales, des investissements privés, l'envoi de fonds et, lorsqu'il y a lieu, une aide au développement officielle et une coopération Sud-Sud.

Les pays n'ont pas encore évalué le coût de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et les rapports des examens volontaires nationaux ne font pas systématiquement référence à tous les moyens de le mettre en œuvre.

Près de 75 % des pays qui ont produit un rapport en 2019 n'ont pas évalué les coûts de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030. Aussi, plus de la moitié des rapports déposés soulignent que le financement et la mobilisation des ressources posent un défi. Les rapports d'examen affichent un recul dans la fourniture de données détaillées sur le financement public, le commerce et les problèmes systémiques. Un enseignement tiré des objectifs du Millénaire pour le développement a trait à la difficulté de concrétiser le huitième objectif sur les partenariats mondiaux. Il est essentiel de fournir des données sur tous les moyens de mettre en œuvre le Programme afin d'alimenter les discussions à l'échelle mondiale sur les lacunes et les défis puis pour cerner les secteurs où des interventions accélératrices sont nécessaires pour atteindre pleinement le niveau d'ambition du dix-septième objectif de développement durable sur les partenariats pour la réalisation des objectifs.

Enfin, l'information fournie est généralement limitée sur le suivi national, régional et mondial ainsi que sur le processus d'examen. Les rapports des examens volontaires nationaux ne traitent pas des mécanismes de reddition des comptes à l'échelle nationale.

Les pays ont fourni de l'information sur le suivi et le processus d'examen à l'échelle nationale en 2019 dans une proportion de 85 %, ce nombre étant plus élevé que celui des années précédentes. Cependant, la période de production des données, leur provenance et leur destinataire ne sont pas précisés. Seulement cinq pays ont cité la participation de parlementaires au suivi et au processus d'examen, ce qui soulève des préoccupations sur les moyens pris par les pays pour assurer une reddition des comptes adéquate par les représentants élus. Aucun pays n'a fait état d'un engagement à l'égard du processus d'examen régional ni d'un engagement à venir à l'égard du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

En 2020, la communauté mondiale entreprend un nouveau cycle de suivi et d'examen. Les procédures et mécanismes proposés par le Forum font l'objet d'une révision. Cela donnera l'occasion de consolider les processus d'analyse comparative et d'assurer le suivi des progrès après que de nombreux pays aient déposé un deuxième, voire un troisième rapport d'examen volontaire national. Le Forum constitue un cadre critique dans lequel s'inscrivent les rapports et relie le cycle de suivi et de reddition des comptes du processus d'examen entre les niveaux national, régional et mondial. Au vu des tendances prometteuses qui témoignent de l'engagement des parties concernées sur le plan national, il est à espérer que l'évolution du Forum accorde plus de temps au dialogue constructif entre les États membres, les organismes de la société civile, les experts et les autres parties concernées.

